

La LMCU s'engage visiblement dans une politique de soutien fort à la recherche lilloise et à la promotion du doctorat en SHS en finançant 5 contrats doctoraux à destination des étudiants de l'université de Lille3, pour les années universitaires 2013-2016.

Pour candidater, les unités de recherche doivent répondre aux **critères** suivants :

- Elaborer un sujet entrant dans une des thématiques du plan métropolitain de développement économique : Economie numérique et industries créatives-TIC-image, distribution-VAD-transport, biologie-santé-nutrition, textile-matériaux innovants-mode, tertiaire supérieur, éco-activités, économie sociale et solidaire (cf http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1355&art_id=).
- Elaborer un sujet incluant une forme de transversalité dans les SHS.
- Elaborer un sujet s'intégrant à un projet de recherche plus général porté par l'unité de recherche.
- Présenter un candidat titulaire d'un Master Recherche mention TB ou équivalent
- Assurer la garantie d'un encadrement par un spécialiste lui-même investi dans la question posée. Si possible, doubler l'encadrement lillois par une co-tutelle avec un spécialiste d'une université étrangère.
- S'engager sur l'obligation de soutenir la thèse au bout des 3 ans financés. Le sujet devra être élaboré de manière à pouvoir respecter ce délai.
- S'engager à fournir à la fin de chacune des deux premières années de thèse un compte-rendu succinct des travaux.
- S'engager à fournir un exemplaire de la thèse réalisée à la LMCU.
- S'engager sur une obligation de valoriser la thèse à la fin du contrat.
- S'engager à signaler le concours financier apporté par la LMCU dans toutes les publications et communications relatives au travail doctoral.

L'adéquation des sujets à ces critères, la sélection des sujets puis des candidats sera réalisée par un **jury** composé des enseignants-chercheurs élus au Conseil Scientifique de l'université de Lille3, de la directrice de l'Ecole Doctorale SHS, de la Vice-présidente du Conseil Scientifique et de cinq personnalités extérieures : le directeur de la MESHS, le directeur de l'Ecole doctorale Sesame, un représentant scientifique d'une université belge, un représentant des milieux économiques et sociaux, un représentant de Lille-Métropole. **Ce représentant de Lille-Métropole veillera particulièrement à la pertinence des sujets par rapport aux filières du PMDE, à l'ESS, à l'insertion ou à la valorisation de la recherche.**

Calendrier :

- 18 mars 2013 : lancement de l'appel à sujets auprès des laboratoires de Lille3.
- 22 mars : date limite retour des sujets. Envoi au jury.
- 29 mars : le jury se tient après le Conseil scientifique. Sélection de 10 sujets.
- 2 avril : appel à candidatures sur les sujets retenus, en interne à Lille3 et sur les réseaux scientifiques nationaux et internationaux.
- 15 mai : date limite retour des candidatures. Envoi au jury.
- 24 mai : le jury se tient après le Conseil scientifique. Sélection de 10 candidats pour audition.
- 21 juin : le jury auditionne les candidats, après le conseil scientifique : 5 allocataires retenus (plus liste complémentaire en cas de défection)
- 1^{er} septembre 2013 : début du contrat.

Directeur de thèse :

NOM : Dubuisson

Prénom : Daniel

Fonction :

Directeur de recherche au CNRS

Coresponsable du programme *Sciences et Cultures du Visuel*

Adresse :

15 rue A. Briand

59700 Marcq en Baroeul

Téléphone : 0320989562

E-mail : daniel.dubuisson@free.fr

Laboratoire : IRHiS UMR 8529 CNRS-Lille3

École Doctorale :

ED SHS Lille Nord de France

(Une cotutelle est envisagée)

Thématique du sujet :

Économie numérique et industries créatives-TIC-image

Sujet de thèse (incluant une forme de transversalité dans les SHS et s'intégrant à un projet de recherche plus général porté par l'unité de recherche):

« *Culture visuelle et culture populaire en France à l'époque contemporaine* »

Si les cultures visuelles (peinture, architecture, arts décoratifs...) des élites européennes et des lieux de pouvoir de la Renaissance à nos jours sont bien documentées et donc bien étudiées, en revanche le versant populaire de ces mêmes cultures est, lui, très mal connu. Cette trop grande méconnaissance est due évidemment au manque d'intérêt dont ont souffert les sources et les archives correspondantes. Mais cette indifférence et cette négligence se nourrissent elles-mêmes des préjugés que résume si bien l'expression « *high and low* », et qui, d'une manière générale, frappent les cultures populaires, en particulier dès que s'y manifeste une dimension esthétique.

Le cadre chronologique choisi correspond à une période qui vit de profondes transformations sociales et économiques (urbanisation et industrialisation), mais aussi de nombreuses inventions et innovations dans le domaine du visuel « grand public » (photographie, cinéma, télévision, édition, internet, etc.). Ces techniques nouvelles ont profondément enrichi et transformé l'univers visuel de leurs contemporains. Il suffit de penser au succès de la photographie dans la seconde moitié du XIX^e siècle ou à l'arrivée des premiers téléviseurs au cours des années cinquante du XX^e siècle pour comprendre que nous nous trouvons en face de phénomènes culturels de très grande ampleur.

Ce sujet s'inscrit dans le cadre des activités de recherche du programme *Sciences et cultures du visuel* (SCV) qui vient de s'installer dans les locaux de l'Imaginarium de la Plaine Images à Tourcoing et dont l'UMR IRHiS est l'un des fondateurs historiques. Ce programme est soutenu par Lille 3, Lille 1, le CNRS, la MESHs, LMCU et la Région Nord Pas-de-Calais :

http://sciencesetculturesduvisuel.univ-lille3.fr/Sciences_et_cultures_du_visuel/Sciences_et_cultures_du_visuel.html

Il implique également plusieurs laboratoires de la région (IRHiS, LIFL, URECA, STL, GERIICO, CEAC, LISIC).

Conformément à la vocation interdisciplinaire de ce programme SCV (sciences humaines et sociales, psychologie, informatique, SIC, arts contemporains, philosophie), le sujet a été conçu et rédigé de manière à permettre au candidat retenu (quelle que soit sa spécialité d'origine) de croiser des connaissances et des approches venues de disciplines différentes (histoire, histoire de l'art, anthropologie culturelle, sociologie, sciences de l'information,

etc.). Le recours à des technologies numériques en matière de visualisation des données et des résultats sera particulièrement apprécié.

Le laboratoire et directeur de thèses s'engagent à l'issue de chacune des deux premières années de subventionnement, soit en Octobre [2014] et [2015], à fournir un compte rendu succinct des travaux du doctorant visé par le responsable scientifique.

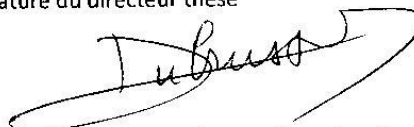
A l'issue de la dernière année de subventionnement, soit en Décembre [2016], en supplément des pièces justificatives, le laboratoire et le directeur de thèse s'engage à fournir un exemplaire de la thèse, ou, à défaut, d'un document visé par le responsable scientifique et l'Université confirmant le dépôt de la thèse et la date de la soutenance.

A noter que le responsable de thèse s'engage à informer le service Recherche et Innovation (service de la Direction des Entreprises et de la Recherche) de la date et du lieu de soutenance un mois avant la tenue effective de celle-ci.

Je soussigné(e) (nom prénom)..... Duburson Daniel
Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

A Lille le 23 Mars 2013

Signature du directeur thèse



Avis motivé du directeur de laboratoire :

Signature du directeur de laboratoire :